

Le Grand Est dévoile son ambition éducative pour le numérique

Ce lundi 9 janvier 2017, **Philippe Richert**, Président de la Région Grand Est, ancien Ministre, a présenté les premières actions de la nouvelle politique régionale en matière de numérique éducatif, au cours d'une visite à l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA), à Flavigny-sur-Moselle. Cette rencontre s'est déroulée en présence de **Marie Reynier**, Recteur de Région Académique, Recteur de l'Académie de Nancy-Metz, Chancelier des Universités de Lorraine, **Elsa Schalck**, Vice-Présidente en charge de la Jeunesse et de l'Orientation, **Atissar Hibour**, Présidente de la Commission Lycées-Apprentissage, **Dominique Renaud** et **Jean-François Guillaume**, Conseillers régionaux.

Pour les 218 000 lycéens du Grand Est, la Région a pour ambition de développer les usages du numérique et proposer ainsi à la jeunesse des conditions de travail modernes et contribuant à faciliter leur insertion professionnelle. Pour ce faire, la Région Grand Est a décidé de s'inscrire dans une démarche d'innovation en mettant à la disposition des lycéens une offre numérique globale. La modernisation des réseaux, par le déploiement du Wifi notamment, et des équipements informatiques des lycées, sera également mise en œuvre.

Durant cette rencontre à l'EREA de Flavigny-sur-Moselle, Philippe Richert a présenté deux actions innovantes et particulièrement volontaristes de la politique régionale à destination des jeunes et de l'ensemble de la communauté éducative. Elles visent à développer le Numérique Educatif et à proposer aux lycéens du Grand Est un cadre et des outils répondant aux enjeux pédagogiques de notre époque.

➤ Acquisition du pack Microsoft Office

Le Grand Est est la **1^{ère} Région de France** à signer avec Microsoft un contrat de licence afin de mettre à disposition de tous les lycéens des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL) publics, privés et agricoles, leurs familles et les enseignants, le pack Microsoft Office.

Ce contrat va permettre l'installation et la mise à jour de la suite Office complète sur l'ensemble du parc informatique des lycées (100 000 postes de travail) ainsi que sur les équipements personnels des quelque 218 000 lycéens du Grand Est et 26 000 enseignants et personnels administratifs (par utilisateur, 5 installations seront possibles sur PC ou Mac, 5 sur smartphones et 5 sur tablettes).

Le parc informatique des lycées du Grand Est sera ainsi unifié, permettant de diminuer les coûts de maintenance pour la Région. Les échanges entre les enseignants et les élèves via les Espaces Numériques de Travail seront également facilités, chacun utilisant la même version logicielle. Enfin, cette offre représentera une aide significative pour les lycéens et leurs familles qui en disposeront gratuitement durant leur scolarité en EPLE.

➤ **Appel à projets « Manuels scolaires numériques »**

Pour les 218 000 lycéens scolarisés à la rentrée 2016 dans 355 établissements, la Région Grand Est participe à l'achat des manuels scolaires au moyen de différents dispositifs : aides directes en Alsace (PRS), carte Lycéo en Champagne-Ardenne, Multipass + en Lorraine.

La responsabilité qui est la sienne en matière de numérique éducatif depuis la loi sur la refondation de l'école de la République (8 juillet 2013), les évolutions des usages des technologies de l'information et de la communication, le plan national en faveur des collégiens aujourd'hui, donc les lycéens de demain, encouragent la Région à adapter sa politique en faveur des lycéens et des familles.

La Région Grand Est, en partenariat avec l'Education Nationale, a donc pris la décision de favoriser l'usage des manuels numériques sur deux ans et de le généraliser en quatre ans sur l'ensemble des lycées publics et privés.

A ce titre, la Région Grand Est propose aux lycées, via un appel à projets, de se porter candidats à une première phase à échéance septembre 2017. Elle concernera un maximum de 50 d'établissements et fera l'objet d'une expérimentation. Les aides actuelles pour l'achat de manuels « papier » seront maintenues pour les familles des lycéens des EPLE non retenus.

Le service proposé repose sur la fourniture des manuels et/ou ressources en version numérique et concerne l'ensemble des niveaux et disciplines de l'établissement.

Tous les lycées publics, privés, agricoles et EREA sont éligibles à ce dispositif, les bénéficiaires étant tous les lycéens de la seconde à la terminale. Les classes post-bac ne sont pas concernées.

En complément de ces actions « techniques », un accompagnement pédagogique des services académiques (Délégué Académique au Numérique notamment) autour de ce programme, représente également une des conditions de la réussite.

Les établissements ont jusqu'au 10 février 2017 pour répondre à cet appel à projets.

Le numérique au service des jeunes représente un chantier prioritaire pour la Région Grand Est qui y consacrera, en 2017 près de **14 M€**.

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Texier

06 78 79 93 36

Service presse

03 88 15 68 94

presse@grandest.fr

gaelle.tortil-texier@grandest.fr